Concours "JARDINS D'ÉTÉ 2024"

Un concours "JARDINS D'ÉTÉ" est organisé par l'Association des Jardins Ouvriers de Sélestat

PARTICIPANTS :

Participent à ce concours, tous les titulaires d'un jardin géré par l'association à l'exception :

- des lauréats des concours 2022 et 2023 du « Prix spécial du jury », pour tous les prix
- des lauréats du concours 2023 du « Prix du fleurissement », pour ce même prix
- des membres du Conseil d'Administration.

Les membres ne souhaitant pas participer exprimeront leur demande sur le formulaire disponible au foyer de l'association, pour le 15 juillet au plus tard.

PRIX DISTRIBUÉS :

Prix spécial du jury : Il récompense les jardiniers dont le jardin, très bien entretenu, présente un équilibre harmonieux entre cultures potagères et florales.

Prix du fleurissement : Il récompense les jardiniers attribuant aux cultures florales une place non négligeable dans leur jardin. La diversité des variétés, l'harmonie des couleurs, la qualité et la quantité de la floraison seront les éléments pris en compte pour attribuer ce prix.

Prix d'encouragement de l'AJOS : Il est réservé aux jardiniers entretenant un jardin de l'AJOS depuis au plus deux ans. Il récompense les jardiniers dont le jardin, bien entretenu, présente un équilibre harmonieux entre cultures potagères et florales. L'état initial du jardin, la qualité et la quantité du travail fourni pour améliorer l'aspect du jardin seront pris en compte.

Prix de la diversité biologique : Il récompense les jardiniers qui, soucieux de préserver l'équilibre biologique de notre planète cultivent dans leur jardin un grand nombre de variétés florales, légumières et fruitières, dans le respect de la nature.

RÉPARTITION DES PRIX :

Les 21 prix attribués sont répartis comme suit au prorata du nombre de jardins par site :

Site du GIESSEN (2 prix) :
1 prix spécial du jury 1 prix du fleurissement

Site de la Ruchertsmatt (2 prix) :
1 prix spécial du jury 1 prix du fleurissement

Site du Galgenfeld (10 prix) :
6 prix spécial du jury 4 prix du fleurissement

Ensemble des trois sites : 5 prix d'encouragement de l'AJOS et 2 prix de la diversité biologique

Le nombre de prix est ajustable par le jury.

COMPOSITION DU JURY :

Le jury est composé de 2 à 3 jardiniers non membres de l'AJOS.

DATE DE PASSAGE DU JURY ET CONDITIONS D'ÉVALUATION :

La date de passage sera indiquée dans les panneaux d'affichage des sites de jardins. L'évaluation se fera à partir du chemin principal, sans entrer dans les parcelles.

PUBLICATION DES RÉSULTATS ET REMISE DES PRIX

Les résultats du concours seront affichés sur les panneaux des trois sites et les lauréats seront informés individuellement.
Les prix seront remis lors de l'Assemblée Générale du printemps 2025.